

Marseille, le 20/10/2015

**Compte rendu de la réunion du Conseil du  
Département Informatique et Interactions n°21  
qui s'est tenue le vendredi 13 novembre 2015 à 14h00  
en salle de réunion de la Direction du site St Charles de la Faculté des Sciences.**

**Réunion présidée** par Edouard Thiel, Directeur du Département

**Étaient présents** : Rémi MORIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Edouard THIEL – PR, Jean-Marc BOÏ – MCF, Basile COUETOUX – MCF, François-Xavier DUPE – MCF, Elisabeth GODBERT – MCF, Jean-Luc MARI – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Nicolas PROCOVIC – MCF, Henriette ATHLANI – IATSS, GRARD Kévin – Usager, VALLET Julien – Usager, Liva RALAIVOLA - PR Directeur du LIF.

**Étaient excusés** : Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BECHET – PR (procuration E. Godbert), Isabel DEMONGODIN – PR, Philippe JEGOU – PR (procuration N. Procovic), GROUSSET Victor – Usager, LIBERMANN Nathan – Usager, Mustapha OULADSINE – PR Directeur du LSIS.

**Étaient absents** : Sylvie RISCH – IATSS.

**Membres permanents** : Jean-Marc Pons, Doyen de l'UFR-Sciences, excusé.

**Invité** : Sylvain Sené, responsable de la Licence Informatique.

**Secrétaire de séance** : Gisèle Fiol

**Ordre du jour :**

- 1/ Validation du PV n°20
- 2/ Informations du directeur
- 3/ Nominations
- 4/ Campagne Emplois
- 5/ Groupes et sites
- 6/ Contrat 2018-2022
- 7/ Questions diverses

## **1/ Approbation du PV n°20**

Le PV n° 20 du conseil du 26 juin 2015 est approuvé à l'unanimité, sans correction, ni remarque.

## **2/ Informations du directeur**

- Pour la campagne 2015, le DII a obtenu 8 postes d'ATER pour 1520h (7 postes à 100% pour la 1ère vague, 1 poste sur 11 mois pour la 2ème vague) et 13 postes de CD-CME pour 832h.

- La 1ère édition de la journée d'accueil de l'UFR pour les nouveaux arrivants ATER et CD-CME a eu lieu le 7 octobre 2015. Les nouveaux arrivants ont assisté à une présentation de l'UFR-Sciences avant de se rendre au département où le fonctionnement du DII leur a été expliqué par le Directeur.

- Élections 2016 : les élections de l'UFR et des départements se tiendront le même jour en octobre 2016. Pour le conseil du DII, un calendrier de discussion sera mis en place prochainement.

- Salons étudiants : les dates ont été communiquées en commission d'enseignement. Un appel à volontaires va être fait ; le tableau des dates et intervenant sera mis dans l'intranet du Département.

- Finances 2015 : Un bilan provisoire est transmis à l'ensemble des membres du conseil (voir annexe 1) .

Pour l'an prochain, le DII donnera 10 000,00€ complémentaire au projet FIP de M. ADEL.

Le directeur fait un appel et demande s'il y a des besoins en équipements, en missions et/ou des projets en à prévoir. Il signale qu'il a été sollicité par Michel Bensoam pour participer au Challenge EducEco (version française du Marathon Shell) en collaboration avec le département de Mécanique.

- Équipement par badge d'accès d'une salle TP sur le campus de St Jérôme : Rémi Morin demande s'il est possible d'équiper une salle de TP à St Jérôme avec un badge d'accès. Cette mise en place permettrait aux étudiants de venir travailler en dehors des heures d'ouverture de la salle. La direction du site de l'Étoile n'y voit aucun inconvénient.

Rachid Outbib dit qu'il n'est pas favorable à une telle demande et souligne qu'une salle en libre accès est susceptible d'être dégradée plus rapidement. Il demande une discussion sur le sujet.

Edouard Thiel répond que quelque soit la salle retenue, les risques de dégradation demeureront. Il informe que rien n'a encore été décidé, que seul des devis sont en cours et que les décisions seront prises ultérieurement.

## **3/ Nominations**

- M1 Informatique :

Philippe Jégou est proposé en qualité de co-responsable avec Rémi Morin pour le campus de St Jérôme.

*La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.*

- M2 IF :

Thierry Artières, Professeur à l'ECM, est proposé en qualité de co-responsable avec Pierre-Alain Reynier.

*La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.*

- Démission d'Edouard Thiel :

Edouard Thiel annonce sa démission en qualité de membre élu au conseil du DII, de manière à libérer un siège pour mieux représenter la formation de la Licence Informatique au Conseil. Un appel à candidature va être lancé.

#### **4/ Campagne d'emplois :**

- Emplois EC :

AMU demande à l'UFR une économie de 775k€ pour 2016, pour faire face à l'augmentation mécanique de la masse salariale (le GVT), qui n'est pas compensée par la dotation de l'état. La seule possibilité réelle d'économie résidant dans la campagne d'emploi, l'UFR propose de réduire la campagne d'emploi EC (et IATSS) 2016 en gelant d'avantage de postes : il y aura en tout 15 postes (contre 23 proposés initialement), sans transformation de poste.

La proposition concernant le département est :

- 1 MCF 27 LIF
- 1 MCF 61 LSIS
- 1 PR 27 LIF

Emplois IATSS :

Face aux effectifs étudiants élevés en Master sur le campus de Luminy, il est proposé de demander une secrétaire pédagogique supplémentaire pour aider la secrétaire en poste (campagne 2017).

Edouard Thiel propose de demander à l'UFR un personnel IATSS de catégorie C.

*La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.*

#### **5/ Groupes et sites**

*voir tableaux en annexe 2.*

A la vue du prévisionnel très élevé des HCC 2015-16, l'UFR demande que des économies soient faites. Edouard Thiel relève que concernant le DII la cause principale est un grand déficit en enseignants permanents.

Nicolas Prcovic dit que si nous ne sommes pas en mesure d'assurer tous les enseignements face à l'augmentation du nombre d'étudiants, un numerus clausus pourrait être envisagé.

Jean-Luc Massat demande comment l'UFR souhaite atteindre son objectif.

Edouard Thiel dit qu'au niveau de la Licence, il y aurait un moyen de faire des économies puisqu'elle est dispensée sur 4 sites (Montperrin, St Charles, Luminy et en Télé-Enseignement). Il ne pense pas qu'il soit judicieux de toucher au TE, ni à la première année qui est un tronc commun avec la licence de mathématiques, mais propose d'étudier la proposition suivante : « rassembler les L2 et L3 de St Charles sur le campus de Luminy ». Ce regroupement pourrait engendrer de l'ordre de 30% d'économies en heures, et permettrait de répartir les étudiants dans des groupes avec des effectifs plus équilibrés, au bénéfice des étudiants et des enseignants.

Sylvain Sené, responsable de mention de la licence informatique, prend la parole et explique que les campus les plus populaires auprès des étudiants sont Luminy et Aix. Il souligne qu'en réduisant le nombre de sites en L2-L3, des économies pourraient être faites, et qu'il serait moins difficile de trouver des enseignants responsables d'UEs de manière pérenne.

Edouard Thiel propose de créer un groupe de travail pour étudier cette proposition.

Liva Ralaivola pense qu'il est important de donner la possibilité aux étudiants de venir à l'université, et que de mettre les cours à Luminy, c'est prendre un risque de perdre des étudiants qui ne voudraient pas s'y rendre.

Edouard Thiel dit que la première année est ouverte sur tous les sites dans ce but, et qu'à partir du L2 ils sont suffisamment motivés pour se déplacer .

Rachid Outbib pense que c'est très bien de rationaliser mais qu'il faut dans un premier temps voir combien il y aurait d'étudiants par groupes.

Jean-Luc Massat demande s'il n'y aurait pas d'autres options à étudier hormis la licence.

Sylvain Sené dit qu'on peut aussi repenser la maquette afin qu'elle nécessite moins de bras avec par exemple moins de volume de TP ou moins d'options, ce qui réduirait en volume les interventions des enseignants.

Nicolas Prcovic demande si l'on ne pourrait pas directement réduire le nombre d'options.

Sylvain Sené dit qu'il y a actuellement 10 options ouvertes et qu'elles sont coordonnées de manière à être accessibles aux étudiants de tous les sites.

Edouard Thiel dit que le minimum d'ouvertures par rapport aux crédits et aux sites actuels est de 9 et que donc nous sommes déjà proche du niveau plancher.

Sylvain Sené informe finalement le conseil qu'il ne sera pas candidat pour porter la licence lors de la prochaine accréditation.

## **6/ Contrat 2018-2022**

### Calendrier :

- Hiver 2015 : Bilan par mention
- Printemps 2016 : choix des mentions et porteurs de projets.
- Automne 2016 à hiver 2017 : travail sur les mentions
- Avril 2017 : fiches mentions
- Octobre 2017 : fiches AOF (formation)
- Printemps 2018 : vote des maquettes.

Le DII a 6 mois pour se décider sur les mentions et nommer des porteurs de projets.

Un appel à candidature va être lancé pour la licence informatique.

Concernant la LP SIL NTI, François-Xavier Dupé annonce qu'ils sont en train d'y réfléchir et que le projet se fera probablement en tandem avec le futur remplaçant sur le poste PAST.

Concernant le LP MEP, Rachid Outbib pense que Mustapha Ouladsine devrait continuer et qu'il faut directement voir avec lui.

Concernant le Master Info, Jean-Luc Massat dit qu'une première réunion a eu lieu, et qu'un calendrier de réunions a été établi en parallèle à celui de l'UFR.

La mention de Master IS n'existera plus en 2018, en raison de l'arrêté fixant la nomenclature des mentions de Master, paru au JO du 11 février 2014. Les nouvelles mentions qui récupéreront les parcours du Master IS devraient être EEEA (Électronique, Énergie Électrique, Automatique) et TSI (Traitement du Signal et des Images).

Pour la mention EEEA, Rachid Outbib dit qu'après discussion de l'équipe pédagogique actuelle au département, il leur a paru logique de prévoir 2 parcours : un pour l'automatisme, et un pour le génie électrique ; de plus il pourrait être envisagé un parcours Agrégation.

Edouard Thiel dit que le master EEEA pourrait être revendiqué par le département de physique même si le domaine n'est pas le même (utilisation de l'électronique vs micro ou nano-électronique) ; il propose qu'une discussion ait lieu avec le département de physique.

Il annonce qu'une réunion va avoir lieu pour l'imagerie avec Jean-Marc Boï et les physiciens pour une mention de master TSI.

## **7/ Questions diverses**

Kévin Grard souligne le fait que pour le Master informatique, entre le campus de Luminy et celui de St Jérôme, il n'y a pas le même choix d'options, alors qu'il pensait que ce devait être identique. Jean-Luc Massat lui répond que les options proposées ne sont pas forcément les mêmes, selon les effectifs et les enseignants disponibles.

Basile Couëtoux ajoute que les étudiants de St Jérôme peuvent demander à suivre des options sur Luminy et vice-versa.

Un problème récurrent de réservation de salles à Luminy pour les Masters est évoqué : les scolarités sont prioritaires dans ADE et les réservations ne sont ouvertes que tardivement aux Masters.

Edouard Thiel rapporte que des discussions ont eu lieu avec la scolarité de Luminy, et que malgré les solutions ponctuelles proposées, le problème demeure.

Jean-Luc Massat demande si le DII ne pourrait pas disposer de deux salles, qui seraient totalement dédiées pour les formations du DII de manière à les optimiser au maximum.

La séance est levée à 16h00.

## ANNEXE 1

## Bilan provisoire 2015 arrêté au 12/11/15

Dotation globale 2015 : 109 774,11 € dont 16 329,33€ de TA

DOTATION UFR 2015		83 273,00 €	DOTATION For Co 2015		26,01€
dotation fonctionnement		28 577,00 €	dotation fonctionnement		22 403,23 €
dotation investissement		18 651,00 €	dotation investissement		3 602,48 €
dotation FIP investissement		36 045,00 €			
désignation			désignation		
Administration		4 280,10 €	Administration		0,00 €
Etoile		14 539,00 €	Etoile		5 415,90 €
Luminy		5 016,89 €	Luminy		4 307,94 €
St Charles		427,72 €	St Charles		3 264,32 €
repro site confondu		4 719,62 €	repro vir fct		836,24 €
			ordi. portables prêt étudiants		8 575,38 €
<b>Total dépense fonctionnement</b>		<b>28 983,33 €</b>	<b>Total dépense fonctionnement</b>		<b>22 399,78 €</b>
Administration		4 866,00 €	Administration		0,00 €
Etoile		1 167,60 €	Etoile		3 600,00 €
Luminy		0,00 €	Luminy		0,00 €
St Charles		0,00 €	St Charles		0,00 €
Serveur DII		5 312,40 €			
FIP		36 045,00 €			
achat salle TP Aix		7 400,00 €			
<b>Total dépense Investissement</b>		<b>54 791,00 €</b>	<b>Total dépense Investissement</b>		<b>3 600,00 €</b>
<b>Total dépenses FCT + INV</b>		<b>83 774,33 €</b>	<b>Total dépenses FCT + INV</b>		<b>25 999,78 €</b>
<b>SOLDE</b>		<b>-501,33 €</b>	<b>SOLDE</b>		<b>5,93 €</b>

Prévision crédits 2016 hors For Co : 54 984,00€

## ANNEXE 2

## RÉALISÉ HORS VACATAIRES POUR L'ANNÉE 2014/2015

Statut	CNU	Total dû	Total validé	Bilan	Pourcent HC	nb pers	HC/pers
PAST mi-temps		384	551,33	167,33	43,6%	4	41,8
ATER		1406,04	1463,23	57,19	4,1%	9	6,4
CD-CME		634,88	641,29	6,41	1,0%	10	0,6
Permanent	27	11192,36	12920,81	1728,45	15,4%	63	27,4
Permanent	61	2304	2792,82	488,82	21,2%	12	40,7
Permanent	63	576	834,25	258,25	44,8%	3	86,1
<hr/>							
Total		16497,28	19203,73	2706,45	16,4%	101	26,8
Perma+PAST		14456,36	17099,21	2642,85	18,3%	82	32,2

## PREVISIONNEL HORS VACATAIRES POUR L'ANNÉE 2015/2016

Statut	CNU	Total dû	Total validé	Bilan	Pourcent HC	nb pers	HC/pers
PAST mi-temps		343,50	541,30	197,80	57,6%	4	49,5
ATER		1 520,00	1 528,97	8,97	0,6%	8	1,1
CD-CME		826,88	831,66	4,78	0,6%	13	0,4
Permanent	27	11 829,36	13 576,22	1 746,86	14,8%	64	27,3
Permanent	61	2 208,00	2 649,78	441,78	20,0%	12	36,8
Permanent	63	576,00	692,56	116,56	20,2%	3	38,9
<hr/>							
Total		17 303,74	19 820,49	2 516,75	14,5%	104	24,2
Perma+PAST		14 956,86	17 459,86	2 503,00	16,7%	83	30,2